# Parc des Rédines

## 3 Route de Pleaux

# 15200 Mauriac

Mail: cadran@cadranmauriac.net

Tél: 04.71.68.13.08

: marchecadranmauriac.com



Objet : Demande de souscription négociant

Madame, Monsieur,

Vous nous avez sollicités pour devenir associé de la **SAS Marché au Cadran de Mauriac**, veuillez trouver ci-joint les documents nécessaires à votre enregistrement afin de vous autoriser à vendre ou acheter sur le marché au Cadran de Mauriac.

Tous les associés du Marché au Cadran de Mauriac doivent se conformer au règlement intérieur, nous vous le ferons parvenir sur votre demande et il vous en sera remis un exemplaire lors de votre première participation au marché.

Rappel règlement intérieur concernant les acheteurs :

#### « Article 26:

#### 26-1 Acheteurs négociants

Le principe général du Cadran de Mauriac est que les animaux sont payables à 14 jours L.C.R. par les acheteurs moyennant une caution bancaire ou toute autre garantie validée par la SAS (...)

#### 26-2 Acheteurs éleveurs

En ce qui concerne les achats effectués occasionnellement par les éleveurs sociétaires de la SAS du Marché au Cadran de Mauriac, ils doivent présenter une lettre accréditive équivalente aux achats prévus et payer comptant ou s'ils sont apporteurs le même jour, ils s'engagent à vendre leurs animaux qui servent de garantie à leurs achats et payer comptant également. »

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Veuilles agréer Madame, Monsieur nos salutations distinguées.

**Sébastien Breuil** Président



Parc des Rédines

3 Route de Pleaux

15200 Mauriac

Mail: cadran@cadranmauriac.net

Tél: 04.71.68.13.08

: marchecadranmauriac.com



Émilie DELBERT

Chef des ventes : 07.89.67.96.24

<u>Pour vos litiges, s'adresser à</u>:

LAFEUILLE Sylvie 04.71.68.13.08 ou 07.57.43.71.69

Pour toutes autres questions:

CHASTAN Michèle AERNOUDT Julia

Bureaux fermés le mercredi

# FONCTIONNEMENT DU MARCHE AU CADRAN DE MAURIAC

#### Qui souscrits?

- 1. Les exploitants agricoles inscrits à la MSA (catégorie A)
- 2. Les commerçants inscrits au registre du commerce (catégorie B)
- 3. Les autres catégories (investisseurs, particuliers...)

REMARQUE: Il faut être obligatoirement associé pour acheter ou vendre au marché.

#### Combien?

Apport minimum de 200€, soit 20 000 actions et au maximum 1000€, soit 100 000 actions. Les associés ont 5 ans pour débloquer leur capital. Il se fera par prélèvement de 0,25% sur la valeur de chaque animal vendu ou acheté.

#### Règlement intérieur :

	EXEPTIONNELLEMENT EN 2025	ANCIENNEMENT		
Être associé	INCHANGE	0,25% sur valeur H.T EX : animal à 1000€ = 2.5€ de capitalisation		
Frais de fonctionnement	1.4% payés par les apporteurs	1,5% payés par les apporteurs		
2,3% sur valeur H.T	0.9% payés par les acheteurs	1% payés par les acheteurs		
Assurance animaux	INCHANGE	0,30€ payés par les apporteurs		
0.60€/animal	INCHANGE	0,30€ payés par les acheteurs		
Lavage Vendeurs	INCHANGE	0.20 €/ animal payés par les vendeurs		
Jeune agriculteur ou nouvel installé 2025 ? Frais de marché remboursés à l'Assemblée générale suivante.				

Ex frais de marché pour un animal d'une valeur de 1000€:

Côté éleveur : 1.4% frais de fonctionnement : 14€ + 0.30€ Assurance animal : 0.3€ + frais de lavage :0.20€ : 0.20€

TOTAL : 14.5€

Coté acheteur : 0.9% frais de fonctionnement : 9€ + 0.30€ Assurance animal : 0.3€

TOTAL : 9.30€

•	<u>Jour de marché</u> :	<ul><li>Lundi 9h</li></ul>
•	Entrée des animaux :	• De 7h30 à 12h30 (Tous qualifiés indemne IBR : Broutards, Velles, Veaux naissants, Gros bovins)
•	<u>Horaire des enchères</u> :	A partir de 9h
•	Annonce animaux :	• Avant le vendredi 17h (passé ce délai les animaux seront réglés à 21 jours)
•	<u>Paiement aux vendeurs</u> :	• 4 jours par virement et 10 – 12 jours pour animaux viande

- Paiement par négociant :
- 14 jours par LCR pour acheteur avec Garantie Caution
- Paiement comptant si lettre accréditive
- Les animaux présentés à la vente ne doivent pas être malades et doivent respecter les conditions liées aux traitements médicamenteux (remplissage carte verte pour animaux destinés à la boucherie).
- → Toutes les anomalies sont à déclarer à l'enregistrement, attention à l'identification, DAUB et boucles d'identification.
- Le marché au cadran de Mauriac se réserve la possibilité de refuser un animal pour la vente.
- Toute vente de gré à gré est strictement interdite sur le site du Parc des Rédines.

Tout contrevenant sera sanctionné.

### Catégories d'animaux:

Broutards mâles et femelles

Veaux naissants

Bovins destinés à la boucherie

Bovins destinés à l'engraissement et à l'élevage

Parc des Rédines

3 Route de Pleaux

15200 Mauriac

Mail: cadran@cadranmauriac.net

Tél: 04.71.68.13.08

: marchecadranmauriac.com



# **BULLETIN DE SOUSCRIPTION NEGOCIANT**

Coordonnées :					
Je soussigné (e), M					
Demeurant à					
Agissant pour l'exploitation					
Cheptel immatriculé sous le n° llllll					
N° MSA (si exploitation individuelle) :					
SIRET   _ _ _ _ _ _ _					
Adresse					
_ _ _ _					
<u>Déclare</u> :					
☐ Souscrire au capital de la « SAS Marché au Cadran de Mauriac »					
À concurrence de					
ainsi devenir membre associé.					
☐ Respecter les conditions de fonctionnement du marché précisées dans le règlement intérieur.					
<u>Conditions</u> :					
<ul> <li>L'apport est au minimum de 200 €, soit 2 actions, et au maximum de 1000 €, soit 10 actions. I déblocage du capital pour atteindre 1000 € devra être total avant la fin du 5ème exercice comptable. Il s fera par prélèvement de 0,25% sur les apports</li> <li>La participation de titre est maintenue pendant 5 ans</li> <li>Le règlement se fait par chèque à l'ordre de la « SAS Marché au Cadran de Mauriac »</li> </ul>					
Fait à le Signature					

# Fiche Renseignements (à remplir obligatoirement)

<u>Telephone</u>                       <u>Portable</u>
<u>FAX</u>
<u>MAIL</u>
Régime TVA
N° CHEPTEL COMMERCE :
N° TVA intracommunautaire FR IIIIIIIII
□ NON assujetti  □ Exportateur
NB : Tous les animaux sont qualifiés IND IBR
<u>Banque</u>
Agence bancaire :I
Interlocuteur :
N° Tél banque :   _ _ _ _ _ _
<u>Banque</u>
Agence bancaire :I
Interlocuteur:
N° Tél banque :   _ _ _ _ _ _
IOINIDDE
<u>JOINDRE</u>
<ul><li>➢ Un RIB</li><li>➢ Extrait K BIS à jour</li><li>➢ Caution B</li></ul>

# DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'ACCÈS AUX MARCHÉS AUX BESTIAUX

IDENTITE DE L'ENTREI	RISE DE RATTAC	HEMENT	
Nom, prénom ou raison socia	ale:		
Responsable de l'entreprise :			
Adresse :			
Code postal :	Ville:	<b>44</b> (44 (44 (44 (44 (44 (44 (44 (44 (44	
Tél. :	Fax:	Mail:	
STATUT JURIDIQUE :			
( <u>à</u> cocher) En nom person SA SAS	nel SARL EURL SCEA	☐ EARL ☐ GAEC ☐ SICA	Société Coopérative Agricol SCOP Autres
Code APE :	N° SIRET :		
N° TVA :			
N° EDE (N° d'exploitation)			
Marchés fréquentés :			
ACTIVITÉS : (à cochar)			
Acheteur   Vendeur	Autre		
☐ Éleveur ☐ Commerçant	Commissionnaire	Abatteur Boucher	☐ Transporteur ☐ Autre
☐Bovins ☐Ovins	Equins	Caprins Autre	
Terror de la company			
IDENTITE DE L'OPERAT	TEUR		
Nom : (Si différents de la société)		Prénom :	
Adresse :	Para de la companya del companya de la companya del companya de la		
Code postal :	Ville:	Market	
cessation d'activité, radiation du r Je m'engage à respecter les termes d'INTERBEV ou de la FMBV et de	egistre du commerce et de : de l'accord inter profess s règlements intérieurs de enseignements ci-dessus e	s sociétés, liquidation amiable c ionnel accès des usagers aux mo s marchés concernés et en accej	rchés aux bestiaux, disponible auprès
L'opér Date et si			nsable de l'entreprise cachet et signature
EXEMPLAIRE A RETOU	RNER AU MARCH	E DE	(Marché référent
		Signature du marché	

Parc des Rédines

3 Route de Pleaux

15200 Mauriac

Mail: cadran@cadranmauriac.net

Tél: 04.71.68.13.08

: marchecadranmauriac.com



# DEMANDE DE CAUTION

A transmettre à votre banque

La SAS Marché au cadran de Mauriac organise chaque lundi une vente de bovins.

Cette vente est réalisée selon le principe de vente au meilleur enchérisseur.

Les achats se règlent par LCR dématérialisée émise le jour de la vente, à échéance de 14 jours pour le bétail en vif et 21 jours pour les animaux réglés à la viande.

Afin de sécuriser le Marché au Cadran de Mauriac, nous informons nos associés acheteurs qu'il est nécessaire de présenter une caution bancaire permettant de couvrir leurs achats.

<u>Cette caution couvrira les achats sur 2 marchés glissants pour le bétail en vif et 3 marchés glissants pour les animaux viande.</u>

La SAS du Marché au Cadran de Mauriac considèrera la somme impayée à compter du 15<sup>ème</sup> jour pour le bétail en vif et 22<sup>ème</sup> jour pour les animaux viande.

A partir du 21<sup>ème</sup> jour ou du 28<sup>ème</sup> la SAS Marché au Cadran de Mauriac se réserve le droit d'activer la banque cautionnaire, munie de la lettre d'information de l'impayé comme preuve.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir délivrer une caution bancaire classique à votre client pour un montant équivalent aux achats qu'il prévoit de réaliser sur ces délais, afin que nous puissions dès réception lui offrir la possibilité d'achat dans notre structure.

Cette caution est établie au profit de la SAS Marché au Cadran de Mauriac.

Fait à Mauriac le

**Sébastien Breuil** Président



# LOGO BANQUE

# MODELE CAUTION BANCAIRE

#### **REFERENCE ACTE:**

Nous soussignés, « BANQUE » dont le siège social est à « LIEU » immatriculée au « REGISTRE » sous le numéro « NUMERO ».

Représentée par « NOM », agissant en qualité de « FONCTION », SIRET

Déclarons par la présente nous porter caution solidaire de « NEGOCIANT OU SOCIETE » demeurant « ADRESSE »

Vis à vis de la **SAS MARCHE AU CADRAN DE MAURIAC** - Parc des Rédines - BP n°2 - 15200 MAURIAC. **Siret** 53964284300012

A concurrence d'un montant maximum de « MONTANT » PAR MARCHE HEBDOMADAIRE, en garantie du paiement des achats de bétail qui pourront être effectués par « NEGOCIANT ou SOCIETE », dans le cadre du marché au cadran de MAURIAC.

Nous reconnaissons que la **SAS MARCHE AU CADRAN DE MAURIAC** pourra, sans avoir à respecter d'autre formalité que l'envoi d'une simple lettre recommandée, exercer son recours contre nous, dès que sa créance sur « *NEGOCIANT OU SOCIETE* », se révélera impayée.

Nous acceptons sans aucune réserve, toute prorogation d'échéance qui pourrait être éventuellement accordée à l'acheteur, laquelle ne constituera novation en aucun cas, notre responsabilité restant entière jusqu'à complet remboursement de la créance.

Toute demande de mise en jeu au titre du présent engagement devra être accompagnée des documents suivants :

- Facture commerciale dûment signée émise par la SAS MARCHE AU CADRAN DE MAURIAC sur « NEGOCIANT ou SOCIETE »
- Attestation de non-paiement établi par SAS MARCHE AU CADRAN DE MAURIAC.

Toute somme payée au titre de cet engagement viendra en déduction du montant du présent engagement.

La présente caution restera valable « X année » à compter de la signature du présent contrat.

# LOGO BANQUE

# MODELE ATTESTATION CONSIGNATION D'UNE PROVISION (Lettre Accréditive)

Je soussigné « Nom et Prénom du responsable signataire »
Responsable de l'Agence de « Nom de l'EDS »
Atteste que la somme de XXXXXXXX euros est consignée ce jour en paiement du chèque n' XXXXXXXXX susceptible d'être émis sur le compte n° xxxxxxxxxxxx ouvert au nom de « Nom ou Société du client » domicilié à « Adresse » « CP » « Ville ».
En règlement de transactions envisagées par le titulaire lors de la vente aux enchères qui aura lieu le 00/00/0000 à 00h00.
Et diligentée par
Cette consignation est strictement réservée à l'opération ci-dessus et ce pour une durée de huit jours ouvrés à compter de la date de la vente, soit jusqu'au 00/00/00
Fait à « Lieu », le « Date du jour »
« Nom et Prénom du Responsable signataire »
Tampon de l'Agence

# MANDAT DE FACTURATION

Je soussigné
Domicilié à
Le cas échéant agissant en qualité de représentant légal de la société dont le siège social est à :

#### Le MANDANT

Donne MANDAT EXPRESS, dans les conditions des articles 289-I-2 et 242 nonies I de l'annexe II du Code Général des Impôts,

A la société **SAS MARCHE AU CADRAN de MAURIAC**, société anonyme, à capital variable, dont le siège social est fixé au Parc des REDINES BP02 15200 MAURIAC immatriculée au R.C.S. de AURILLAC sous le numéro 539642843, le MANDATAIRE, au nom de laquelle le Président du Conseil d'Administration - Directeur Général, intervenant aux présentes, accepte, le mandat ci-après défini:

- d'émettre en mon nom et pour mon compte toutes factures et documents liés aux ventes réalisées sur le Marché au Cadran,
- de remettre ou adresser lesdites factures de ventes et documents liés à ces ventes, au client acquéreur,
- d'encaisser en mon nom et pour mon compte lesdites factures.

En ma qualité d'assujetti, je conserve l'entière responsabilité de mes obligations en matière de facturation et de ses conséquences au regard de la taxe sur la valeur ajoutée.

Le présent mandat est consenti pour une durée indéterminée à compter de son acceptation par le mandataire et est valable pour toutes les opérations de ventes réalisées sur le marché. Il est révocable à tout moment, par LE MANDANT ou LE MANDATAIRE par simple lettre adressée en recommandé avec accusé de réception, par la partie qui veut y mettre fin à l'autre partie, au moins un mois à l'avance.

Les factures émises par LE MANDATAIRE doivent comporter les mentions obligatoires stipulées à l'article 242 nonies A de l'annexe II du Code Général des Impôts.

Les factures ainsi émises par LE MANDATAIRE sont remises AU MANDANT à l'issue de chaque marché, ou à défaut lui sont adressées selon les modalités définies au règlement intérieur.

LE MANDANT peut contester les informations indiquées sur les factures établies par LE MANDATAIRE dans un délai d'un mois à compter de la réception.

Dans cette hypothèse et selon les dispositions de l'article 242 nonies I du Code Général des Impôts, LE MANDANT émettra une facture rectificative dans les conditions prévues au 5 du I de l'article 289 du Code Général des Impôts.

Le MANDANT s'engage expressément à verser au Trésor la taxe mentionnée sur les factures établies en son nom et pour son compte à réclamer immédiatement le double de la facture si cette dernière ne lui est pas parvenue. A signaler toute modification concernant l'identification de son entreprise.

Le MANDATAIRE s'engage à remettre au MANDANT, le cas échéant, l'attestation d'achat en franchise.

Fait à MAURIAC, Cantal, le

En double exemplaire M.

#### SAS MARCHE AU CADRAN de MAURIAC

LE MANDANT

LE MANDATAIRE

(Signature précédée de la mention « Bon pour mandat ») (Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation du mandat »)

